

LA MORT N'EST PAS LA JUSTICE

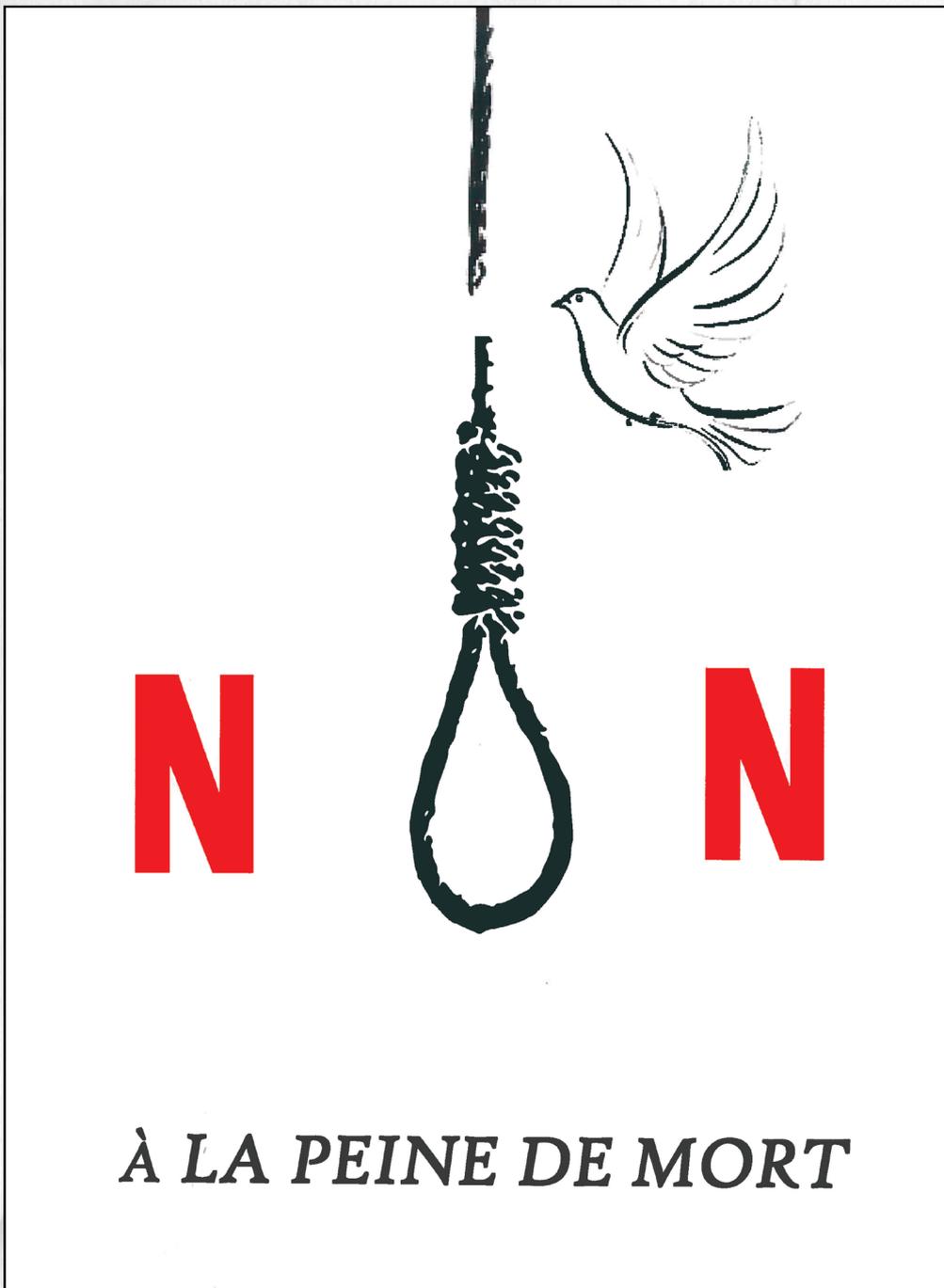
2^E ÉDITION DE L'ATELIER

« PLAIDOYER ET SENSIBILISATION POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT »

19 AU 21 JUIN 2024

CENTRE EUROPÉEN DE LA JEUNESSE,

30 RUE PIERRE DE COUBERTIN, STRASBOURG, FRANCE



ORGANISATEURS ET ORGANISATRICES

Le rejet de la peine de mort fait partie des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe: elle est juridiquement abolie dans la quasi-totalité des États membres et aucune exécution capitale n'a eu lieu dans la sphère géographique de l'Organisation depuis plus de vingt ans.

L'abolition de la peine capitale est une tendance universelle. Malheureusement, en 2023, 89 États ou territoires la pratiquent ou la maintiennent encore dans leurs textes juridiques.

Aucun droit, aucune avancée démocratique n'est jamais définitivement acquise. Les droits de l'Homme sont le résultat de siècles de luttes de femmes et d'hommes pour la dignité. Leur universalité et leur respect dépendent de la capacité de chaque génération à se les approprier et à les développer. La peine de mort est une atteinte à la dignité humaine et à la justice. Sa persistance constitue une grave atteinte à une culture universelle de droits de l'Homme. La résurgence du discours pro-peine de mort est inquiétante et doit être combattue.

C'est dans l'objectif de **créer un réseau de jeunes ambassadeurs et ambassadrices** qui prolongera le combat vers l'abolition partout dans le monde que le Conseil de l'Europe, Ensemble contre la peine de mort et la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort, avec le soutien de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, et l'appui de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, organisent la deuxième édition de cette formation/rencontre, née d'une idée du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France. Cet événement de formation a ainsi vocation à être renouvelé et à progressivement s'élargir tant en termes de nombre de participants et participantes que de leur provenance géographique.

LE CONSEIL DE L'EUROPE



Le Conseil de l'Europe et ses 46 États membres ont créé une zone sans peine de mort depuis près d'un quart de siècle, la dernière exécution sur son territoire ayant eu lieu en 1997.

Au début des années 1980, le Conseil de l'Europe est devenu un pionnier de l'abolition de la peine capitale, considérant qu'elle constituait une grave violation des droits de l'homme. L'Assemblée parlementaire de l'organisation a progressivement persuadé les gouvernements d'aider l'Europe à devenir la première région du monde à interdire définitivement la peine de mort. L'interdiction de la peine de mort est également devenue une condition préalable à l'adhésion depuis les années 1990.

En 1983, le Conseil de l'Europe a adopté le premier instrument juridiquement contraignant prévoyant l'abolition inconditionnelle de la peine de mort en temps de paix: le Protocole n° 6 à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Ce texte est actuellement ratifié par les 46 États membres.

En 2002, le Conseil de l'Europe a adopté le Protocole n° 13 à la CEDH concernant l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, c'est-à-dire également en temps de guerre ou de menace imminente de guerre. Les réserves et les dérogations au Protocole ne sont pas possibles. Le Protocole est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2003. A ce jour, il a été signé et ratifié par 45 États membres.

ECPM (ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT)



ECPM (Organisation non gouvernementale établie en France depuis 2000) agit pour lutter contre la peine capitale partout dans le monde. L'association encourage l'abolition universelle de la peine de mort par des programmes de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, le renforcement de la société civile abolitionniste, la création et la diffusion de publications, le soutien aux condamnés et condamnées à mort et leurs familles.

ECPM (www.ecpm.org) fédère les abolitionnistes pour gagner en efficacité et accélérer le mouvement en vue de l'abolition universelle de la peine capitale. L'association est à l'origine des Congrès mondiaux contre la peine de mort, qu'elle organise tous les trois ans (Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010, Madrid en 2013, Oslo en 2016, Bruxelles en 2019, Berlin en 2022) en présence de plusieurs milliers d'abolitionnistes venus du monde entier (société civile, hommes et femmes politiques, juristes, journalistes, artistes, étudiants...).

ECPM développe des programmes d'appui au renforcement des partenaires locaux dans de nombreux pays non abolitionnistes, principalement dans les régions: Afrique du Nord, Afrique centrale, Asie du Sud-Est.

LA COALITION ALLEMANDE POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT



L'Initiative gegen die Todesstrafe e.V. (Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort – German Coalition to Abolish the Death Penalty) milite depuis 1997 pour l'abolition universelle de la peine de mort.

La Coalition allemande s'oriente sur le contenu de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et ses protocoles additionnels et d'autres conventions de protection des droits de l'Homme.

La Coalition allemande estime que la peine de mort est un châtiment horrible qui viole la dignité humaine. Les membres de la Coalition allemande respectent le condamné et la condamnée comme une personne sans pour autant accepter son crime.

L'activité de la GCADP est axée sur le travail éducatif détaillé, l'engagement politique non-partisan et le soutien des prisonniers et prisonnières.

L'ensemble des organisateurs et organisatrices place les jeunes au cœur de leur action, parce qu'ils et elles sont des acteurs et actrices incontournables de changements pour eux et elles-mêmes et porteurs et porteuses d'évolutions pour la société. Par une approche inclusive et participative, offrant des espaces d'engagement, ECPM vise à enrichir leurs connaissances sur les droits de l'Homme et les valeurs liées à la citoyenneté mondiale, afin qu'ils et elles soient plus à même de développer une pensée autonome et de se mobiliser sur ces sujets, en tant que citoyens et citoyennes, actifs et actives, garants et garantes des droits fondamentaux!

Facilitatrice: **Tanya Awad Ghorra**
Journaliste, coordinatrice éducation à l'abolition pour l'association LACR, Liban

JOUR 1 / MARDI 18 JUIN

À partir de 18h30 Ice breakers

JOUR 2 / MERCREDI 19 JUIN

8h30-9h *Accueil et enregistrement*

9h-9h20 **DISCOURS D'OUVERTURE**

- **Miroslav Papa**, Directeur des affaires politiques et des relations extérieures du Conseil de l'Europe
- **Pap Ndiaye**, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe
- **Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort

9h20-10h **Introduction et présentation de l'atelier** par la facilitatrice

10h-11h **SITUATION DE LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE**

- **Aymeric Elluin**, Chargé de plaidoyer, Amnesty international France

11h-11h15 *Pause-café*

11h15-13h **L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN EUROPE, ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Session réservée aux nouveaux et nouvelles participants et participantes 2024

- **Sébastien Potaufeu**, Conseiller principal pour les droits humains, Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, Conseil de l'Europe
- **Renis Zaganjori**, Juriste, direction du Jurisconsulte, Cour européenne des droits de l'Homme
- **Laura Agofsky**, Membre de la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort

11h15-13h **JEUNES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES POUR L'ABOLITION**

Bilan des actions menées depuis juin 2023

Travaux en groupe réservés aux participants et participantes de l'édition 2023

Animé par

- **Laure Boukabza**, Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort
- **Sarah Mayer**, Chargée de projets éducation et formation, Ensemble contre la peine de mort

13h15-14h15 *Déjeuner*

14h15-16h **LA PEINE DE MORT, UNE SANCTION NON DISSUASIVE**

- **Parvais Jabbar**, Co-fondateur et co-directeur exécutif de l'association Death Penalty Project
- **Carolyn Hoyle**, Professeure de criminologie et directrice de l'unité de recherche sur la peine de mort à l'université d'Oxford

16h-16h15 *Pause-café*

16h15-18h30 **SÉCURITÉ ET PEINE DE MORT: Préparer la Journée mondiale contre la peine de mort 2024**

Travaux de groupes

18h30-18h45 **BILAN DE LA JOURNÉE**

19h *Barbecue convivial*

JOUR 3 / JEUDI 20 JUIN

8h30-9h *Accueil*

9h-10h45 **TORTURE ET CONDITIONS DE DÉTENTION DES CONDAMNÉS ET CONDAMNÉES A MORT**

- **Sébastien Touzé**, Professeur des universités, Directeur de la Fondation René Cassin, ancien Vice-Président du Comité contre la torture des Nations Unies
- **Charlotte Piveteau**, Docteure en droit international et co-éditrice d'un ouvrage sur les standards internationaux concernant les condamnés et condamnées à mort

10h45-11h *Pause-café*

11h-13h **TÉMOIGNAGE**

- **Antoinette Chahine**, Militante pour l'abolition universelle de la peine capitale, ancienne condamnée à mort, Liban

13h15-14h15 *Déjeuner*

14h15-16h **DU BELARUS AU SUD DE LA MÉDITERRANÉE, LA JEUNESSE SE MOBILISE POUR L'ABOLITION**

- **Margo Vorykhava**, Présidente de Rada, Conseil consultatif sur la jeunesse, Vice-Présidente du Conseil consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe
- **Mehdi Faiez**, Chargé de production, Prison Insider

16h-16h30 *Pause-café*

16h30-18h **Présentation des projets menés par les participants à l'édition 2023 suivie de SE MOBILISER POUR L'ABOLITION**

Travaux de groupes

Animé par

- **Mehdi Faiez**, Chargé de production, Prison Insider

18h-18h15 **BILAN DE LA JOURNÉE**

19h Réception offerte par

- **Gilberto Jeronimo**, Ambassadeur, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe

JOUR 4 / VENDREDI 21 JUIN

8h30-9h *Accueil et enregistrement*

Salle de réunion du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe

9h-9h15 **MOTS D'INTRODUCTION**

- **Sébastien Potaufeu**, Conseiller principal pour les droits humains, Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, Conseil de l'Europe
- **Alain-Denis Henchoz**, Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe

9h15-9h45 **RÔLE DES NATIONS UNIES DANS LE PROCESSUS ABOLITIONNISTE**

- **Andrés Perez**, Chargé des droits de l'Homme, Section État de droit et démocratie du HCDH (-OHCHR)

9h45-13h **JEU DE RÔLE: Vote de la résolution des Nations Unies appelant à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort**

Session réservée aux nouveaux et nouvelles participants et participantes 2024

Animé par

- **Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort
- **Léa Créton**, Chargée de projets d'éducation, Ensemble contre la peine de mort

10h-13h **IDENTIFICATION DE PROJETS ET CO-CONSTRUCTION D'UN KIT DE MOBILISATION POUR L'ABOLITION**

Travaux de groupe réservés aux participants et participantes de l'édition 2023

Animé par

- **Laure Boukabza**, Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort
- **Sarah Mayer**, Chargée de projets éducation et formation, Ensemble contre la peine de mort

13h15-14h15 *Déjeuner*

14h15-15h **LE RÔLE DES JEUNES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES POUR L'ABOLITION**

Perspectives et mise en œuvre

Animé par

- **Tanya Awad Ghorra**, facilitatrice

15h-16h30 **ÉLABORATION D'UNE DÉCLARATION EN VUE DE LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT 2024**

Par **Tanya Awad Ghorra**, facilitatrice

16h30-17h **MOTS DE CONCLUSION**

- **Gilberto Jeronimo**, Ambassadeur, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe
- **Sébastien Potaufeu**, Conseiller principal pour les droits humains, Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, Conseil de l'Europe
- **Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort



Première édition de l'atelier jeunesse « Plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort » organisé en juin 2023 par le Conseil de l'Europe et ECPM avec le soutien de la Représentation permanente de la France. 35 participants et participantes de 18 nationalités différentes ont initié des réflexions et projets en faveur de l'abolition universelle et se retrouvent pour la plupart cette année à l'occasion de la 2^e édition.

LES INTERVENANTS ET INTERVENANTES

LAURA AGOFSKY

Membre de la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort



Diplômée en administration des affaires et occupant un emploi de bureau dans le domaine du marketing pour une entreprise allemande, Laura Agofsky consacre son temps libre à un engagement actif dans la Coalition allemande

pour l'abolition de la peine de mort. L'activisme contre la peine de mort a joué un rôle important dans sa vie depuis qu'elle a entamé une correspondance avec un condamné à mort en 2012. En tant que responsable des réseaux sociaux pour la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort, elle sensibilise le monde entier à la question de la peine de mort.

LAURE BOUKABZA

Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort



Spécialisée en médiation et pédagogie, Laure met ses compétences et son militantisme au service de l'éducation et la sensibilisation aux droits humains depuis plus de douze ans. Consciente de la plus-value de

solutions innovantes et ludiques, elle porte une grande attention aux méthodes mises en œuvre pour faire évoluer les mentalités. Aujourd'hui responsable du programme d'éducation d'ECPM, elle coordonne l'action éducative de l'association en France et les activités du Réseau international d'éducation à l'abolition.

ANTOINETTE CHAHINE

Militante pour l'abolition universelle de la peine capitale, ancienne condamnée à mort, Liban



Antoinette Chahine a été accusée d'avoir participé à un attentat au Liban en 1994 et condamnée à mort à l'âge de 22 ans. Après avoir été torturée et emprisonnée pendant 5 ans, elle a finalement été innocentée et libérée le 24 juin

1999. Depuis sa libération, Antoinette devenue une grande défenseuse des droits humains « a pris son bâton de pèlerin pour témoigner inlassablement » contre l'injustice, la torture et la peine de mort à l'international et dans son pays, le Liban. Le 24 juin 2024, elle célébrera le 25^e anniversaire de sa libération.

LÉA CRÉTON

Chargée de projets éducation, Ensemble contre la peine de mort



Juriste en droit privé et droit européen des droits de l'Homme, Léa Créton est chargée de projets d'éducation au sein de l'équipe Éducation d'Ensemble contre la peine de mort.

AYMERIC ELLUIN

Chargé de plaidoyer, Amnesty international France



Juriste en droit international public, Aymeric Elluin est titulaire d'un DESS en droit du désarmement et de la maîtrise des armements. En 2006, il rejoint Amnesty International France pour coordonner la campagne « Contrôlez

les armes » visant à l'adoption d'un Traité sur le commerce des armes classiques (TCA). Depuis il est chargé de promouvoir les recommandations de l'organisation en matière de droits humains et de droit international humanitaire, dans le domaine des transferts d'armes classiques. Enfin, il travaille sur la question de la peine de mort et son abolition universelle.

MEHDI FAIEZ

Chargé de production, Prison insider



Mehdi Faiez travaille pour Prison Insider, une plateforme d'information sur les conditions de détention dans le monde entier et au regard des droits fondamentaux. Ayant grandi en Californie, Mehdi vit en France depuis 2018.

Il est titulaire d'un diplôme en Langues étrangères appliquées de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris III. En tant que Chargé de production à Prison Insider, Mehdi mène des recherches approfondies sur différents aspects de la détention afin de les présenter de manière accessible sur leur site internet.

TANYA AWAD GHORRA

Journaliste, coordinatrice éducation à l'abolition pour l'association LACR, Liban



Tanya Awad Ghorra est titulaire d'un MBA en journalisme. Elle prépare sa thèse en vue de l'obtention d'un MBA en éducation non violente et en résolution des conflits, à l'Université académique pour la non-violence et les droits de l'Homme. Tanya est formatrice internationale et régionale en CNV (communication non violente), médiation, FoRB, lutte contre le discours de haine et consolidation de la paix avec des organisations locales et internationales (CICR, délégation de l'UE, UNWFP, Médecins sans frontières...). Elle coordonne les formations éducatives dans le cadre de la campagne nationale libanaise pour l'abolition de la peine de mort (avec LACR). Elle a contribué à la création de matériel, à la traduction et à l'adaptation de formations éducatives. Membre du conseil d'administration de la Fondation ADYAN et formatrice principale sur la diversité, la citoyenneté inclusive, la lutte contre le discours de haine (plusieurs collaborations avec le HCDH-ONU) et la construction de ponts de coexistence et de diversité entre les fractions religieuses au Liban et dans la région.

ALAIN-DENIS HENCHOZ

Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe



Alain-Denis Henchoz est titulaire d'une licence et d'un doctorat en droit de l'Université de Neuchâtel (Suisse), d'un master of law de l'Université de Georgetown à Washington (Etats-Unis) et du brevet

d'avocat. Il a intégré le Département fédéral suisse des Affaires étrangères en 1990. Il a été en poste à Berne, Genève, Buenos Aires, Strasbourg, Canberra, Bruxelles, Asuncion, Oslo, Koweït, Ljubljana et Astana. Il a été Ambassadeur de Suisse au Paraguay ainsi qu'en Norvège et en Islande.

CAROLYN HOYLE

Professeure de criminologie et directrice de l'unité de recherche sur la peine de mort à l'université d'Oxford



Carolyn Hoyle est Directrice de l'unité de recherche sur la peine de mort et professeure de criminologie à l'Université d'Oxford. Carolyn enseigne et mène des recherches sur la peine de mort depuis 20 ans. Elle travaille

étroitement avec Death Penalty Project sur des recherches explorant les motifs justifiant le maintien de la peine de mort, en particulier les questions de la dissuasion et de l'opinion publique, et les met à profit pour dialoguer avec les gouvernements et les décideurs politiques ainsi que pour soutenir les organisations de la société civile dans leurs efforts en faveur de l'abolition ou de restrictions progressives de la peine capitale. Elle est co-auteure de "The Death Penalty: A worldwide perspective" (2015, 5^e ed.) et de nombreuses autres publications sur la peine de mort. Son travail se concentre principalement sur l'Asie du Sud-Est and les pays du Commonwealth en Afrique et dans les Caraïbes, et elle mène actuellement des recherches sur la peine de mort liée à la drogue en Indonésie et les pays voisins, ainsi que sur les défis de l'abolition dans les pays qui maintiennent la peine de mort mais ne procèdent pas aux exécutions des prisonniers.

PARVAIS JABBAR

Co-fondateur et co-directeur exécutif du Death Penalty Project



Death Penalty Project, une organisation caritative britannique d'action juridique qui, depuis 30 ans, mène des actions en justice, des activités de renforcement des capacités et des recherches sur la peine

de mort. Il a représenté des personnes poursuivies pour des actes passibles de la peine capitale dans le monde entier, en appel et devant des instances internationales. Expert reconnu de la peine de mort et des droits de l'Homme, il a été récompensé d'un MBE pour ses services en faveur des droits de l'Homme au niveau international. Il est Professeur à l'université d'Oxford, au sein de laquelle il collabore avec l'unité de recherche sur la peine de mort de la faculté de droit. Ils y mènent un projet de trois ans en Asie du Sud-Est destiné à vérifier la véracité des hypothèses sur les personnes condamnées pour des délits liés à la drogue dans la région et pour étudier l'éventuel effet dissuasif de la peine de mort. L'équipe travaille également sur des recherches visant à explorer et à remettre en question les obstacles à l'abolition dans les pays d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes du Commonwealth.

GILBERTO JERÓNIMO

Ambassadeur, Représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe



L'Ambassadeur Gilberto Jerónimo a été nommé Représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe en janvier 2021. Il est diplômé en relations internationales et a été admis au ministère des Affaires Étrangères (MAE) en 1996. Au cours de sa carrière diplomatique, il a été Secrétaire général adjoint du MAE et, auparavant, directeur général de l'administration. De 2017 à 2018, il a occupé le poste de Représentant permanent auprès du Comité politique et de sécurité de l'UE à Bruxelles. Il a également été nommé directeur de cabinet du secrétaire d'État aux affaires européennes et conseiller diplomatique et, après, directeur de cabinet du Premier ministre de 2012 à 2015.

SARAH MAYER

Chargée de projets formation et éducation, Ensemble contre la peine de mort



Juriste de formation, Sarah Mayer est spécialisée dans l'éducation aux droits auprès de publics jeunes. Formée aux méthodes actives et participatives, elle a travaillé sur divers projets d'éducation aux droits humains et aux droits de l'enfant dans plusieurs ONG. Depuis début 2024, elle est chargée de projets éducation et formation au sein de l'équipe Éducation d'ECPM et a notamment en charge le développement des partenariats et la formation des acteurs éducatifs sur l'éducation à l'abolition.

PAP NDIAYE

Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe



Pap Ndiaye est Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe depuis le 1^{er} août 2023. Historien et universitaire, il a été ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et directeur général de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée. Il est également, depuis 2013, professeur des universités à Sciences Po Paris. Auteur très reconnu de nombreux ouvrages et articles en histoire comparée des minorités (États-Unis et France) il a été professeur invité dans de nombreuses universités étrangères et a donné des conférences dans le monde entier. Il est chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et commandeur des Palmes académiques.

MIROSLAV PAPA

Directeur des affaires politiques et des relations extérieures au Secrétariat du Conseil de l'Europe



M. Miroslav Papa occupe actuellement le poste de Directeur des affaires politiques et des relations extérieures au Secrétariat du Conseil de l'Europe. Avant de rejoindre le Secrétariat en septembre 2019, l'Ambassadeur Papa a occupé plusieurs postes au sein du service diplomatique de la Croatie, notamment en tant que Ministre adjoint des Affaires étrangères et européennes, Représentant permanent de la Croatie auprès du Conseil de l'Europe et Directeur pour l'ONU, les questions mondiales et des organisations internationales. En 2018, il a présidé le Comité des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe. De 2015 à fin 2018, il a été Vice-Président du conseil de direction de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB).

CHARLOTTE PIVETEAU

Docteure en droit international et co-éditrice d'un ouvrage sur les standards internationaux concernant les condamnés à mort



Charlotte Piveteau a coordonné pendant six ans le projet « élaboration de standards internationaux de détention pour les condamnés à mort » de la clinique juridique de la Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes, en partenariat avec l'ONG Planète réfugiés - Droits de l'Homme. Elle est désormais conseillère au sein du bureau du Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

SÉBASTIEN POTAUFEU

Conseiller principal pour les droits humains, Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, Conseil de l'Europe



Sébastien Potaufeu a rejoint le Conseil de l'Europe en 2023. Au-delà de la mise en œuvre de la déclaration du sommet de Reykjavik sur l'abolition de la peine de mort, il travaille notamment sur les INDH, Ombudspersons et mécanismes nationaux de prévention, ainsi que la société civile. Il est diplomate, mis à disposition du Conseil de l'Europe, et a précédemment occupé le poste de Représentant permanent adjoint de la France auprès du Conseil de l'Europe, où il a notamment coordonné la Présidence française du Comité des ministres. Au sein du MEAE, il a acquis une expertise en matière de négociations multilatérales, de droits humains, de dossiers européens, de droit, de sécurité et défense.

ANDRES PEREZ

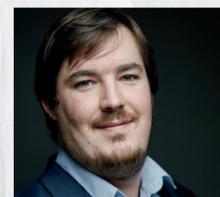
Chargé des droits de l'Homme, Section État de droit et démocratie du HCDH (OHCHR)



Andrés Pérez est responsable des droits de l'Homme et référent pour la peine de mort et la prévention des génocides au sein de la section « État de droit et démocratie » du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH). Il a vingt ans d'expérience dans les domaines du droit international des droits de l'Homme, de la justice pénale et de la réforme du secteur de la sécurité. Notamment, il a travaillé sur onze affaires en première instance et en appel en tant qu'avocat pour le Tribunal pénal international des Nations unies pour le Rwanda; en tant que chef des enquêtes pour le Public International Law and Policy Group (PILPG), le Royal United Services Institute (RUSI) et la Commission internationale d'experts en droits de l'Homme des Nations unies sur l'Éthiopie. Il est citoyen du Venezuela et des États-Unis d'Amérique.

NICOLAS PERRON

Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort



Nicolas Perron travaille pour ECPM depuis 2008. En tant que directeur des programmes, il supervise l'ensemble des actions menées par ECPM en France et à l'international, en particulier dans la région MONA, en Afrique subsaharienne et en Asie du sud-est. Il représente régulièrement l'association sur le terrain et participe aux dialogues menés avec les acteurs politiques et les organisations intergouvernementales.

SÉBASTIEN TOUZÉ

Professeur des universités, Directeur de la Fondation René Cassin, ancien Vice-Président du Comité contre la torture des Nations Unies



Sébastien Touzé est l'auteur de nombreuses publications en Droit International Public ainsi qu'en droit international et européen des droits de l'Homme. Il a enseigné dans plusieurs Universités en France et intervient régulièrement dans des Universités étrangères. En octobre 2015, il est élu Expert auprès du Comité contre la Torture des Nations Unies et il est réélu en 2019. Il en devient vice-président jusqu'en 2023. En 2011, il a été élu Secrétaire général de l'Institut International des Droits de l'Homme, puis en 2016, il devient Directeur de la nouvelle Fondation

René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme. Il anime l'équipe et dirige l'ensemble des programmes pédagogiques et scientifiques de l'Institut. Le 1^{er} janvier 2017, il est nommé déontologue de la Région Grand Est. Par ailleurs, en 2022, Sébastien Touzé a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

MARGO VORYKHAVA

Présidente de Rada, Conseil national des jeunes belarusses, Vice-Présidente du Conseil consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe



Margo (Marharyta) Vorykhava est engagée pour la politique de jeunesse et pour les droits des étudiants. Elle est conseillère de la dirigeante des forces démocratiques belarusses, Sviatlana Tsikhanouskaya en matière de politique de jeunesse et des étudiants, s'efforçant d'obtenir un soutien international pour la jeunesse biélorusse dans sa quête de démocratie. Elle est vice-présidente du Conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe, faisant d'elle la première Bélarusse à occuper ce poste. Son rôle consiste à développer des politiques de jeunesse et une planification stratégique à travers l'Europe. En outre, Margo est présidente du Conseil national de la jeunesse du Belarus (RADA), où elle défend les intérêts des jeunes du Bélarus. La grande expérience de Margo dans le domaine du travail de jeunesse et du plaidoyer international fait d'elle une figure clé dans la promotion des valeurs démocratiques, du dialogue interculturel et de l'empouvoirement des jeunes.

ME. RENIS ZAGANJORI

Juriste, direction du Jurisconsulte, Cour européenne des droits de l'Homme



Renis Zaganjori a rejoint la Direction du Jurisconsulte de la Cour européenne des droits de l'Homme en 2020, où il a occupé diverses fonctions au sein de l'Unité de partage des connaissances (« ECHR-Knowledge Sharing ») et de recherche, et au sein de l'Unité de suivi de la jurisprudence. Depuis 2023, il est coordinateur de cette dernière, qui est chargée de suivre les délibérations dans les cinq sections de la Cour. Il est également partiellement responsable de la coordination des questions relatives aux articles 2 et 3 de la Convention au sein de la Direction. Avant de rejoindre la Cour, Renis était avocat et était notamment impliqué dans le monde universitaire dans sa ville natale de Tirana, en Albanie.

INFORMATIONS PRATIQUES

CEJ DE STRASBOURG

Le Centre européen de la jeunesse de Strasbourg (CEJS) est un centre international de formation, de réunions et d'éducation, qui accueille des participants et participantes invitées à des activités organisées par le secteur de la jeunesse et par toute entité du Conseil de l'Europe.

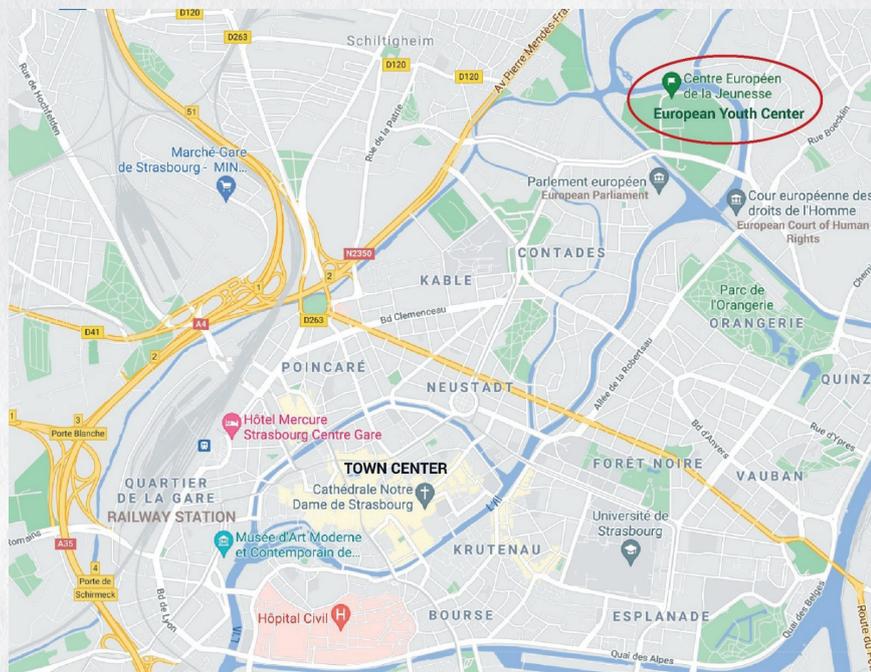
Le Centre peut également proposer ses infrastructures aux organisateurs et organisatrices externes de réunions, de séminaires et de formations, avec une possibilité d'hébergement et de restauration sur place. Toute organisation, association, institution, structure ou réseau de jeunesse externe qui respecte et défend les valeurs du Conseil de l'Europe peut utiliser les infrastructures du CEJS et y organiser son activité.

COMMENT SE RENDRE AU CENTRE EUROPÉEN DE LA JEUNESSE DE STRASBOURG

La CTS est la Compagnie de Transports de Strasbourg. Vous trouverez sur ce site les plans et les itinéraires utiles à vos déplacements à Strasbourg : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/>

Pour le CEJS, l'arrêt est « Parlement Européen ». Le ticket s'achète au distributeur automatique sur le quai, sur internet ou sur l'application mobile CTS. Une fois validé, le ticket vous permet de réaliser autant de correspondances que vous le désirez pendant 1h sur le réseau de transports publics strasbourgeois. À chaque changement de bus ou de tramway, vous devez valider à nouveau votre ticket.

Attention : Si vous achetez votre ticket directement dans le bus (et non sur une plateforme de tram/en agence ou bureau de tabac), le prix sera majoré.



De la Gare centrale: 16 minutes

Une nouvelle ligne est désormais disponible: le bus H (Haute qualité de service) relie la Gare centrale au Parlement européen en 10 arrêts seulement et toutes les 10 minutes en journée.

De L'aéroport DE STRASBOURG-ENTZHEIM: 55 minutes

- Prendre la navette TER Alsace à la sortie de l'aéroport (TER signifie Train Express Régional).

Le billet Tram+TER vous permet de voyager en toute liberté entre l'aéroport et la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg). Ce titre combiné Tram-Bus-Train est valable 1h30 à partir de sa validation.

- Taxi: 15 minutes

En ville vous trouverez des taxis à la Gare centrale et à l'arrêt de tram Homme de Fer. Du centre-ville, un taxi pour aller au CEJ coûte environ entre 15 et 25 €

Uniquement les déplacements en transports en commun, indispensables au bon déroulé de l'atelier, seront pris en charge par les organisateurs et organisatrices (soit, un ticket de bus ou tram depuis la gare/aéroport vers le CEJ et un ticket de bus ou tram depuis le CEJ vers la gare/aéroport).